

DIV-O-KLEEN EF

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle			
Santé	3	3				
Risque d'incendie	2	2				
Réactivité	0	0				

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2004-10-01

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: DIV-O-KLEEN EF

MSDS #: 1600024_HX

Code du produit: 11588150, 11588690

Utilisation recommandée: Nettoyant à solvant alcalin.

Producteur, importateur, fournisseur:

JohnsonDiversey, Inc.
3630 E. Kemper Rd.
Cincinnati, OH 45241
Phone: 1-800-438-2647

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. Provoque des brûlures de la peau et des yeux. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. Peut causer une irritation des voies respiratoires. LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.

Principales voies d'entrée: Yeux. Peau. Inhalation.

Contact avec la peau: Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.

Contact avec les yeux: Corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 20%	140 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
D-limonène	5989-27-5	1 - 5%	4400 mg/kg (rat)	5 g/kg (rabbit)	Non disponible
Dodécylbenzène sulfonate de sodium	25155-30-0	1 - 5%	438 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Dangers spécifiques: Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Risques inhabituels: Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) . Enlever toute source d'ignition.
Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau .

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéropartées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée .

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée . Tablier résistant aux produits chimiques. Protective footwear .
Protection respiratoire: Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³ (CEILING)	2 mg/m ³ (Ceiling)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Ambre	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Citrique	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.14	pH:	12.5
Dilution pH:	12.1 (1%)	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	4.8%
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	116.6 (°F)47 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter: acides, des oxydants forts.
Conditions à éviter: Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive, DL50 estimé entre 200 - 2000 mg/kg .

Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu

effets mutagènes: Aucun connu

Toxicité reproductrice: Aucun connu

Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable . Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

RCRA Hazard Class: D001, D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) , Corée (ECL) , Philippines (PICCS) , Chine (IECSC) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-	-	-
D-limonène	5989-27-5	-	Listed	-	-	-	-
Alcools éthoxylés	68131-39-5	-	-	-	-	-	-
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	Listed	Listed	Listed	-	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	RQ	Section 302/TPQs	Section 313
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 20%	1000 LBS		
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	1 - 5%	1000 LBS		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
Différée N
Incendie: Y
Réactivité N
Décompression soudaine N

Canada

WHMIS: B3 liquides combustibles, E Matières corrosives.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires:

Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.